

Description

Le ou la technologue en assainissement nettoient et vidangent des installations d'évacuation des eaux du réseau public ou privé (conduites d'eaux usées ou d'eau de pluie, fosses, etc.) à l'aide de divers véhicules et équipements. Ils contrôlent ces installations au moyen de caméras, détectent les éléments de construction et conduites endommagés et effectuent les réparations nécessaires. En cas de besoin, ils proposent une méthode d'assainissement.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation et planification

- analyser et comprendre le mandat;
- effectuer des calculs (volumes, proportions, etc.);
- utiliser et établir des plans et des croquis (p. ex. plan des canalisations enterrées);
- planifier le déroulement du travail en collaboration avec le mandant (commune, entreprise, régie, privé, etc.);
- préparer le matériel et les véhicules nécessaires;
- établir des rapports journaliers et hebdomadaires;

Nettoyage, vidange et entretien

- nettoyer les ouvrages, les conduites et les canalisations d'évacuation des eaux en utilisant les équipements appropriés (lances, buses, tuyaux, etc.);
- vidanger les résidus (détergents, eaux usées ou polluées, etc.) et les éliminer selon les directives;
- entretenir les ouvrages d'évacuation des eaux;

Contrôle et réparation

- inspecter les installations d'évacuation des eaux en utilisant des véhicules et des équipements appropriés (caméras ou robots télécommandés, etc.);
- détecter les anomalies (p. ex. difficulté d'écoulement) et les éléments endommagés;
- documenter les résultats des inspections à des fins d'évaluation (procès-verbaux et rapports d'inspection);
- réparer et rénover les installations d'évacuation des eaux (par fraisage, masticage, etc.);
- au besoin, proposer une méthode d'assainissement;

Sécurité et protection de l'environnement

- contrôler et entretenir les véhicules et appareils utilisés;
- identifier les risques lors de l'exécution des travaux (risques d'inondation, matières dangereuses, etc.);
- prendre des mesures de sécurité et de prévention de la santé (p. ex. prévention des blessures et des infections) ainsi que de protection des eaux et de l'environnement (recyclage des matières dangereuses, limitation de la production de déchets, etc.).

Environnement de travail

Les technologistes en assainissement interviennent chez des privés (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur) ou dans le cadre d'infrastructures publiques. Ils peuvent être exposés à certains risques liés à des matières dangereuses ou à la nature des lieux (endroits confinés, travaux sous-lacustres, etc.). Ces professionnels travaillent le plus souvent en petite équipe et en présence des clients ou des mandants (ingénieurs, régies, etc.). Ils effectuent de nombreux déplacements et assurent un service de piquet, week-end compris.

Formation

La formation de technologue en assainissement s'acquiert par un apprentissage dans l'un des domaines spécifiques suivants: entretien, contrôle ou assainissement des installations d'évacuation des eaux.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise d'entretien, d'inspection ou d'assainissement de canalisations;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, Yverdon-les-Bains;
- cours interentreprises (12 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de technologue en assainissement.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- planification, préparation et compte rendu des travaux;
- nettoyage des installations d'évacuation des eaux;
- entretien des installations d'évacuation des eaux;
- contrôle des installations d'évacuation des eaux;
- assainissement des installations d'évacuation des eaux;
- entretien, sécurité et protection de l'environnement.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens technique
- Bonne représentation spatiale
- Résistance physique
- Résistance aux variations de température
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

La plupart des technologues en assainissement exercent leurs activités dans des petites et moyennes entreprises de nettoyage ou d'assainissement de canalisations (5 à 20 collaborateurs). Ils trouvent également des débouchés dans des voiries communales ou des stations d'épuration.

Perfectionnement

Les technologues en assainissement peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail sur l'entretien des installations, l'élimination des matières polluantes, le transbordement des déchets, la recherche par caméra de canalisations, etc., Cossonay et Lausanne;
- certificat ASTAG relatif au transport des marchandises dangereuses par route, divers lieux de Suisse romande;
- brevet fédéral d'exploitant-e de station d'épuration, 3 ans en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agent d'entretien en assainissement AFP/Agente d'entretien en assainissement AFP
- Constructeur de fondations CFC/Constructrice de fondations CFC
- Constructeur de routes CFC/Constructrice de routes CFC
- Exploitant de station d'épuration BF/Exploitante de station d'épuration BF
- Installateur sanitaire CFC/Installatrice sanitaire CFC
- Mécatronicien d'automobiles CFC/Mécatronicienne d'automobiles CFC

Adresses

CPNV - Centre professionnel du Nord vaudois
Rue Roger-de-Guimps 41
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
Tél.: 024 557 72 77
<http://www.cpnv.ch>

Fédération faïtière de formation pour la branche
d'entretien des installations d'évacuation des eaux
(advk)
Secrétariat ASTAG
Wölflistrasse 5
3006 Berne
Tél.: 031 370 85 38
<http://www.advk.ch>